



DOSSIER DE PRESSE

# Le Département Cantal : Votre nouveau bureau...



Chaque jour à vos côtés



---

## Sommaire

---

- ⇒ Contexte de notre action : CyberCantal Télécentres p. 4
- ⇒ Qu'est ce qu'un télécentre ? p. 7
- ⇒ Les objectifs pour le Département du Cantal p. 8
- ⇒ Le Cantal, c'est... p. 11



En **croissance régulière**, le télétravail concerne déjà 7 % des salariés en France, contre 25 % dans certains pays européens. Pas moins de **440 000 télétravailleurs salariés**, et de plus en plus de télétravailleurs indépendants s'installant à la campagne, exercent leur **activité à domicile ou de façon nomade**. Une grande partie d'entre eux exprime le souhait de travailler, au moins une partie de leur temps, dans un espace professionnel à proximité de leur domicile, de leur maison de campagne ou de leur clientèle, par exemple dans un **"télécentre"**.

L'éclosion attendue du télétravail permise par l'évolution récente des nouvelles technologies constitue une **opportunité historique de rééquilibrage démographique entre les zones urbaines et rurales**. Cette action s'inscrit en outre pleinement dans notre objectif de développement durable.





## **1. Contexte de notre action : CyberCantal Télécentres**

Après le lancement en 1998 du dispositif CyberCantal visant à favoriser l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication sur le territoire par la création de plus de 200 Espaces Publics Numériques et d'un réseau d'animateurs, une deuxième phase a vu le jour en 2004.

L'objectif était de développer les usages autour de trois axes : le grand public (Espaces Publics Numériques, ENT, ...), les territoires (administration en ligne, ...) et les entreprises (e-commerce, ...).

En 2009, il a été décidé de réorienter l'action en intégrant les évolutions sociétales et économiques tout en renforçant la vision prospective.

C'est l'objet du dispositif **CyberCantal 2011** adopté en décembre 2008 par le Conseil Général et effectif depuis 2009 et qui se décline en trois volets : **CyberCantal Education, CyberCantal Services et Cybercantal Télécentres.**

La création de ce dernier volet est en lien direct avec la réponse que le Conseil Général a apporté à l'appel à projets lancé par la DATAR en 2007 sur l'implantation de télécentres.

L'originalité du projet du Département du Cantal était de proposer un **véritable réseau de sept télécentres** avec chacun ses spécificités dénommé CyberCantal Télécentres.

La proposition du Département a été retenue.



A ce jour, tous les télécentres sont ouverts, un est en cours d'extension et trois nouveaux sites sont en cours de création, ce qui porte le nombre total de télécentres à 10 sur le territoire départemental.



Le projet **CyberCantal Télécentres** repose sur deux axes principaux :

- Une première phase du projet qui consistait à **trouver des locaux adaptés**, faire d'éventuels travaux et réaliser les équipements nécessaires au fonctionnement des télécentres ;
- Une seconde phase du projet qui a pour vocation la mise en œuvre d'**une stratégie locale d'animation et de développement du Réseau des Télécentres Cantaliens** et qui consiste à former, informer et faire vivre le réseau départemental par la mise en place d'outils et de services tout en renforçant la prospection et la communication.



Cette animation s'adresse donc en priorité à trois types de bénéficiaires, tous acteurs du réseau :

- les **télétravailleurs** (déjà actifs ou télétravailleurs potentiels, télétravailleurs salariés ou indépendants).  
*La mission d'animation a pour finalité essentielle de les fédérer, les former et les accueillir dans les meilleures conditions pour développer leurs activités. Faire que leurs idées deviennent de véritables projets. Pour les télétravailleurs potentiels : les guider dans les démarches administratives et juridiques pour devenir télétravailleurs indépendants. Pour les télétravailleurs déjà installés : savoir les faire évoluer.*
  
- les **entreprises** (qu'elles soient déjà adeptes de ce type de pratique ou simplement en demande).  
*La mission d'animation aura pour finalité de les mettre en relation avec des télétravailleurs potentiels, de leur faire connaître les fonctionnalités et avantages du télétravail et des télécentres et de recenser leurs besoins.*
  
- les **acteurs publics** en tant que facilitateurs du service (Département, collectivités d'accueil).  
*La mission d'animation aura pour finalité de les former, les aider à mettre en œuvre des outils performant d'échanges et de les conseiller en matière de communication autour du projet.*

En parallèle de son action CyberCantal Télécentres, le Conseil Général a également réaffirmé sa volonté de promouvoir le télétravail en mettant en place pour ses propres services le télétravail salarié.



## 2. Qu'est ce qu'un télécentre ?

Un **télécentre** est un **espace hébergeant des télétravailleurs salariés ou indépendants**. Ils y trouvent **au minimum un bureau équipé du matériel informatique et de téléphonie nécessaire** à leur activité (salle de réunion, accès haut débit, informatique, visioconférence...) **et des services permanents ou occasionnels** (animateur, secrétariat...). Au-delà de l'aspect matériel, il constitue un lieu de rencontre et d'échanges entre travailleurs nécessaire à tout individu.

Il peut utilement servir de lieu de travail permanent ou occasionnel pour des télétravailleurs habitant à proximité et dont l'entreprise est éloignée, de bureaux de passage pour des télétravailleurs nomades, fréquemment en déplacement, de lieux de rencontre pour les télétravailleurs indépendants exerçant à domicile à proximité et désireux de rompre leur isolement, (conférences, partage d'expériences, etc...).

Il garantit **des gains de productivité** pour l'entreprise tout en contribuant au bien-être des salariés et au développement durable.

Il permet également de **préserver le lien social nécessaire** à l'épanouissement de tout individu et de fournir aux collaborateurs du matériel technologique nécessaire à l'accomplissement de leur mission.

De plus, afin de **répondre à un objectif d'attractivité du territoire** et pour favoriser le développement d'activités en télétravail, dans le Cantal, le coût de la mise à disposition des télécentres est très faible voir nul par endroit.

Enfin, le télécentre peut également être considéré comme un outil efficace en faveur du **maillage territorial en service public**. Il permet d'offrir un service de proximité homogène sur l'ensemble du territoire cantalien.

Loin de se résumer aux seuls bureaux mis à disposition, le télécentre devient alors un véritable centre de ressources.

C'est pourquoi, le **Cantal a choisi de s'investir en faveur du télétravail** et de mettre à disposition des entreprises et des indépendants des espaces destinés à accueillir des télétravailleurs : **les Télécentres du Réseau Départemental**.



### **3. Les objectifs pour le Département du Cantal**

Le Cantal est avant tout **le département pionnier dans la promotion du télétravail.**

Il se veut précurseur et affirme sa volonté de faire du **télétravail un outil essentiel de développement local.**



A travers ce projet, **le Département souhaite poursuivre la promotion de l'utilisation des nouvelles technologies et offrir de nouvelles opportunités de création d'emplois dans le Cantal** en permettant notamment aux travailleurs qui le souhaitent mais également aux demandeurs d'emplois de devenir des télétravailleurs.

Le second objectif est également de **permettre l'installation dans le Cantal de nouvelles populations en diminuant la contrainte de l'enclavement territorial.**

A terme, ce dispositif devra permettre de créer de l'emploi dans le Cantal de façon pérenne et notamment pour des publics cibles souvent confrontés jusqu'à lors à des difficultés de recrutement (les personnes isolées géographiquement, les personnes souffrant d'un handicap ou les femmes souhaitant bénéficier d'une modularité du temps de travail). En parallèle, il apporte une réponse concrète aux problématiques actuelles (transport urbain, environnement, immobilier, ...).

Dans une zone rurale comme le Cantal, **le télétravail favorise la croissance et l'attractivité du Département en proposant de nouvelles méthodes de travail.**





L'image globale du Cantal sort renforcée de cet investissement en faveur du télétravail. La notoriété du département progresse, grâce à plusieurs articles parus dans la presse nationale :

"La moitié des salariés en télétravail d'ici à 2015"

**LE FIGARO**

"Dans le Cantal, le télétravail sur un plateau !"



Le Cantal exemplaire dans **Le Monde** !

Et grâce à un reportage dans le journal de 20 heures de TF1.

Sur **TF1** dans  
le **20 heures** du 12 février  
*Le télétravail a le vent en poupe  
dans le Cantal*



L'expérience cantalienne intéresse plusieurs ministres et de nombreux élus d'autres territoires de France.

- Monsieur **Michel Mercier**, Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, a parlé des télécentres du Cantal durant le Congrès des Maires de France. "**Ce sont des télécentres, comme dans le Cantal que j'ai visité en août dernier.**"
- Madame **Nathalie Kosciusko-Morizet**, Secrétaire d'État à la Prospective et au Développement de l'économie numérique, a parlé des télécentres du Cantal durant l'émission "Service public" de France Inter le 30 décembre 2009. "**Des bureaux virtuels pour des emplois bien réels... cela se fait déjà dans le Cantal.**"



## 4. Le Cantal, c'est :

### Chiffres clés

- 149 056 habitants en 2007, soit 0,26 % de la population française
- 5726 km<sup>2</sup> soit 1,04 % du territoire français
- 26 habitants au km<sup>2</sup>, soit quatre fois moins que la moyenne française
- 0,8 % d'étrangers

### Un environnement et un cadre de vie exceptionnels

Le Cantal est à la fois un département du sud et de montagne. Il bénéficie en moyenne de 98 jours d'ensoleillement annuel, soit plus que le Rhône, l'Ardèche ou encore les Landes. De même, les montagnes font partie intégrante du paysage cantalien. Avec une altitude moyenne de 720 mètres et un point culminant, le Plomb du Cantal qui s'élève à 1858 mètres, le département est doté du plus grand domaine skiable du Massif Central avec la station du Lioran.

Le développement des axes de communication sur le territoire du Cantal est récent et désormais effectif. Cependant, l'enclavement passé a permis de protéger le Cantal des industries polluantes et de préserver un riche patrimoine naturel.

Quant au patrimoine culturel, il possède de multiples facettes : la forte influence de l'art roman dans la région, les nombreux châteaux en parfait état de conservation, le festival international du Théâtre de Rue d'Aurillac, une gastronomie riche de traditions (charcuteries, salaisons, plats cuisinés, viandes - Salers, biscuits et fromages).

Les nouveaux arrivants apprécient dans le Cantal le climat, la tranquillité (absence d'embouteillages), la sécurité (le Cantal est le département le plus sûr de France) tout autant que la beauté des paysages.

Enfin, à portée de main, les grands espaces sont de parfaits terrains pour la pratique de sports de nature : parapente, randonnée, escalade, VTT, vélo, randonnée équestre...

### Une économie

L'économie du Cantal marquée par la place importante tenue par l'agriculture (6000 exploitations agricoles) et l'agroalimentaire (fromages : 5 appellations d'origine contrôlée ; viandes Salers et Aubrac) est toutefois le témoin d'une présence industrielle, artisanale et commerciale.



Plus d'une vingtaine d'entreprises emploient 50 salariés et plus sur près de 2000 établissements industriels et de construction avec notamment des compétences autour de la fabrication des meubles, d'emballages en matières plastiques, de produits pharmaceutiques et de parapluies.

Le Cantal offre également une présence artisanale maillant le territoire avec près de 3000 entreprises artisanales. Enfin, l'évolution du tissu commercial propre aux départements ruraux, montre une disparition des commerces de proximité dans les villages et une concentration de l'offre vers les centres bourgs et aires urbaines.

Le Cantal au-delà de ses compétences agricoles, artisanales et industrielles, en développe de nouvelles en direction des services aux touristes (hébergements, produits et activités) ou sur des secteurs économiques très pointus tel que l'artisanat d'art.

### **S'implanter dans le Cantal : les points forts**

Le Cantal peut, sans contexte, s'afficher comme une terre d'accueil fertile pour les entrepreneurs. Il réunit les conditions essentielles à la création/reprise d'entreprise, mais aussi des avantages extraprofessionnels indéniables, et notamment une qualité de vie préservée.

Le département dispose de pôles d'activités particulièrement dynamiques, qui sont autant de leviers de développement :

- une industrie agro-alimentaire traditionnelle ancrée dans un tissu de recherche et développement dynamique,
- un secteur touristique en pleine croissance,
- une industrie de 2ème et 3ème transformation du bois naturellement développée,
- une industrie du parapluie aussi traditionnelle qu'innovante,
- ainsi que d'autres industries bien implantées : pharmacie et parachimie, textile, plastique/ caoutchouc...,
- une position géographique stratégique,
- un environnement et un cadre de vie exceptionnels,
- une structure d'aides et d'accompagnement à la portée de chacun,
- un département qui se mobilise autour des nouvelles technologies.